

UNIVERSITÉ MCGILL

RAPPORT SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE DOTATION 2014-2015

Le fonds de dotation de McGill comprend i) des legs et dons reçus par l'Université, pour la plupart affectés à des fins particulières et pour être détenus à perpétuité; ii) des actifs désignés par le Conseil des gouverneurs pour constituer une dotation; et iii) des actifs de certaines unités de McGill et d'entités affiliées à McGill qui ont été affectés au Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM »), qui sert d'instrument de placement. La dotation est gérée par le Service des placements de McGill, sous la direction du Comité de placements (le « Comité »).

L'objectif général du fonds est d'obtenir un rendement total suffisant pour fournir une source de revenu fiable et optimal aux bénéficiaires du fonds de dotation, couvrir les coûts annuels d'exploitation du fonds, et préserver la valeur (en dollars réels) du capital du fonds, tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université.

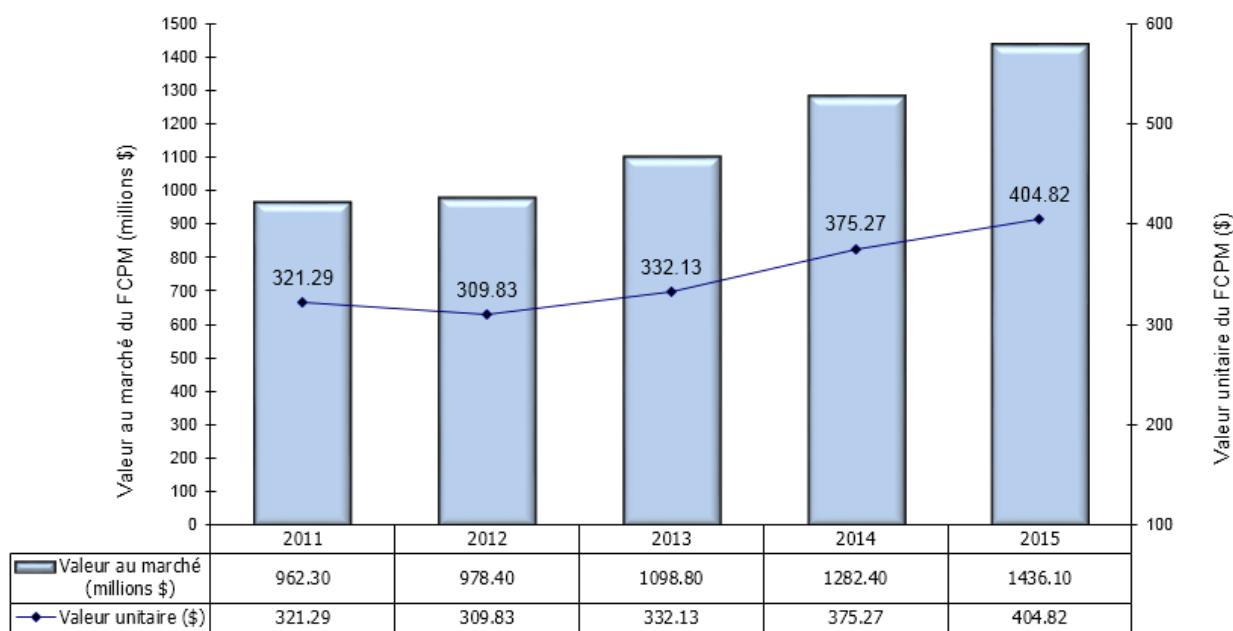
Le fonds de dotation est géré dans le fonds commun de placement de McGill (FCPM), qui a été créé en 1970. La mise en commun des actifs permet d'investir une masse critique d'actifs et de réaliser ainsi une grande diversification et des économies d'échelle, ce qui se traduit au fil des ans par des rendements positifs, une volatilité réduite et des frais de gestion peu élevés.

Au 30 avril 2015, date de clôture de l'exercice financier de l'Université, le FCPM avait une valeur au marché de 1,4 milliard de dollars.

Valeur au marché et valeur unitaire du FCPM

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur au marché et de la valeur unitaire du FCPM pour la période du 30 avril 2011 au 30 avril 2015.

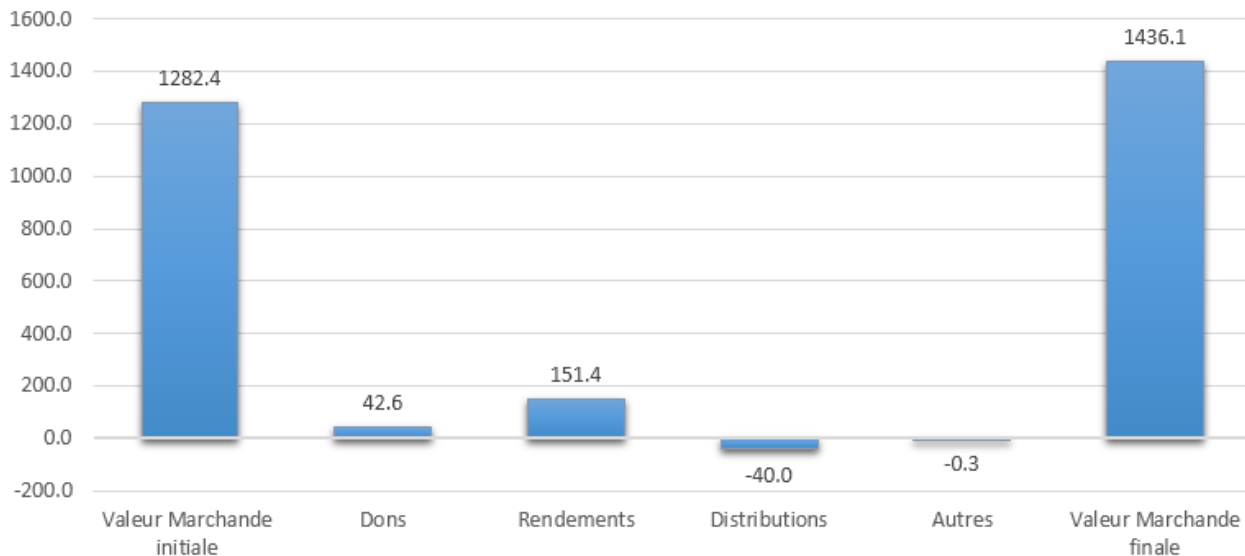
Évolution de la valeur au marché et de la valeur unitaire du FCPM (30 avril 2011 à 2015)



La valeur unitaire s'est accrue de 7.9% pendant l'exercice se terminant le 30 avril 2015. Cependant, compte tenu de l'augmentation de l'inflation de 0.8%, le rendement réel obtenu a été de 7.1%.

Croissance du FCPM

Tableau 1 : Variation de la valeur au marché pour l'exercice terminé le 30 avril 2015



Distribution des revenus et frais de gestion

Pour 2014-2015, le taux de distribution unitaire a été établi à 4,25 % de la valeur au marché moyenne du FCPM à la fin de chacun des trois exercices précédents. Cette pratique permet d'atténuer les effets des fluctuations du marché sur le fonds de dotation et correspond aux pratiques adoptées par d'autres grandes universités nord-américaines; le but étant de distribuer une proportion adéquate et prudente des revenus à tous les détenteurs d'unités. Pour l'exercice 2015-2016, le taux de distribution unitaire sera établi en fonction de la valeur au marché moyenne durant les trois exercices financiers précédents, terminés le 30 avril 2014, le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012, tel qu'approuvé par le Conseil des gouverneurs.

Pour l'exercice clos le 30 avril 2015, des revenus de 47,9 millions de dollars ont été distribués aux bénéficiaires du fonds de dotation de l'Université, soit un montant de distribution annuel de 13,65 \$ par unité. Le montant de distribution annuelle des revenus est fixé à 15,26 \$ par unité pour l'exercice 2015-2016.

Pour 2014-2015, les frais de gestion ont été de 0,90 % de la valeur au marché moyenne pour les trois exercices précédents et ont totalisé 9,1 millions de dollars. Les frais de gestion incluent les frais d'administration du fonds de dotation, les frais de gestion des placements, les frais de garde et les frais d'autres fournisseurs de services, ainsi qu'une contribution aux coûts indirects de l'Université.

Gouvernance et gestion des placements

Le Comité de placements (le « Comité ») est un comité du Conseil des gouverneurs (le « Conseil »), qui supervise les placements du FCPM. Il incombe au Service des placements d'exécuter les décisions du Comité.

Le Comité est composé de 10 membres qui, au 30 juin 2015, étaient : Joel Raby (Montréal), président; Suzanne Fortier (Montréal), principale et vice-chancelière, membre d'office; Robert Rabinovitch (Montréal), Sam Altman (Montréal), Kathy Fazel (Montréal), Mark Hantho (New York), Gerald Sheff (Toronto), Arnold Steinberg (Montréal), Danny Ritter (Montréal) et Stuart Cobbett (Montréal), président du Conseil, membre d'office. Marc Weinstein (Montréal), vice-principal (Avancement Universitaire) siège à titre de conseiller spécial. Les membres sont désignés eu égard à leurs connaissances spécialisées et leur intérêt en matière de placements, d'affaires et d'économie.

En vertu de son mandat, le Comité est chargé de superviser la gestion des placements de l'Université conformément à l'Énoncé de la politique de placement (*Statement of Investment Policy*). Il a notamment pour fonctions : i) de fournir des avis au Conseil quant à l'établissement de politiques liées aux placements et soumettre à cet égard des recommandations pour l'approbation du Conseil; ii) de réviser au minimum annuellement la justesse de l'Énoncé de la politique de placement et présenter au Conseil des recommandations quant aux modifications proposées, le cas échéant; iii) de recommander au Conseil des lignes directrices concernant le taux de distribution annuel des revenus du fonds de dotation de l'Université; iv) d'étudier et d'approuver la nomination et la terminaison des gestionnaires de placements et des fournisseurs de services, les mandats des gestionnaires de placements et le rendement de chaque gestionnaire de fonds; et v) de s'assurer que l'Énoncé de la politique de placement est respecté.

En juin 2014 un sous-comité du Comité de placements a été constitué ayant un mandat plus restreint que le Comité. Le sous-comité peut agir entre les réunions du Comité sur des questions entre autres, de réallocations d'actifs ou pour prendre action sur des décisions du Comité. Le sous-comité est composé, du président, d'un membre du Comité, la personne-ressource principal et du Chef des placements.

Les membres du Comité se sont réunis cinq fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2015. Le taux de participation moyen a été de 73%.

Décisions prises concernant les changements de gestionnaires et consultant pour l'exercice clos le 30 avril 2015

Au cours de l'exercice, des changements de gestionnaire de placement et de consultant ont été effectués sous la direction du Comité.

Un mandat d'obligations mondiales a été octroyé à Colchester Global Investors. Le mandat avec Phillips, Hager & North a été modifié pour inclure un fonds d'obligations internationales et un fonds d'hypothèques. Le mandat en Revenu Fixe canadien avec TD Asset Management (TDAM)/Gestion de placements TD a été terminé et le mandat avec TDAM de marché monétaire a été modifié pour inclure entre autres, des titres corporatifs.

De plus, une réallocation vers les actions américaines a été effectuée au cours de l'exercice.

Durant l'exercice, Cambridge Associates a été engagé pour remplacer Commonfund à titre de consultant pour les fonds à rendement absolu.

Au 30 juin 2015, environ 84% des placements du fonds de dotation de l'Université étaient gérés par des gestionnaires externes de placements. Voici la liste de ces gestionnaires et leur mandat respectif.

- **Pyramis Global Advisors**, société membre de Fidelity Investments (actions canadiennes)
- **LSV Asset Management** (actions américaines à faible et moyenne capitalisation)
- **Aberdeen Asset Management** (actions de marchés émergents)

- **William Blair & Company** (actions internationales de marchés développés et de marchés émergents)
- **Hexavest Inc.** (actions internationales)
- **Comgest Asset Management** (actions de marchés émergents)
- **Colchester Global Investors** (fonds d'obligations gouvernementales mondiales)
- **Gestion de placements TD** (Fonds de marché monétaire et programme de couverture passive du risque de devises)
- **Phillips, Hager & North** (fonds d'obligations canadiennes)
- **Neuberger Berman** (fonds d'obligations américaines à rendement élevé)
- **Van Berkomp** (actions américaines et actions canadiennes à faible capitalisation)
- **Fonds à rendement absolu** (total de onze fonds : un fonds de fonds visant surtout des positions acheteur/vendeur sur actions et dix fonds directs investissant dans diverses stratégies)
- **Fonds de sociétés privés** (six fonds de fonds de titres de sociétés privés investissant dans une combinaison d'opérations de rachat en Amérique du Nord et en Europe, de fonds de capital à risque et fonds secondaires mondiaux; deux fonds canadiens investissant dans des titres de sociétés canadiennes en difficulté et sous-évaluées; deux fonds canadiens de capital à risque; et un fonds investissant principalement dans des titres de créances américaines)
- **Fonds de matières premières** (deux fonds de fonds nord-américains dans les ressources naturelles, et trois fonds canadiens dans le secteur pétrolier et gazier)
- **Immobilier** (quatre fonds investissant dans l'immobilier canadien et un fonds investissant dans l'immobilier américain)

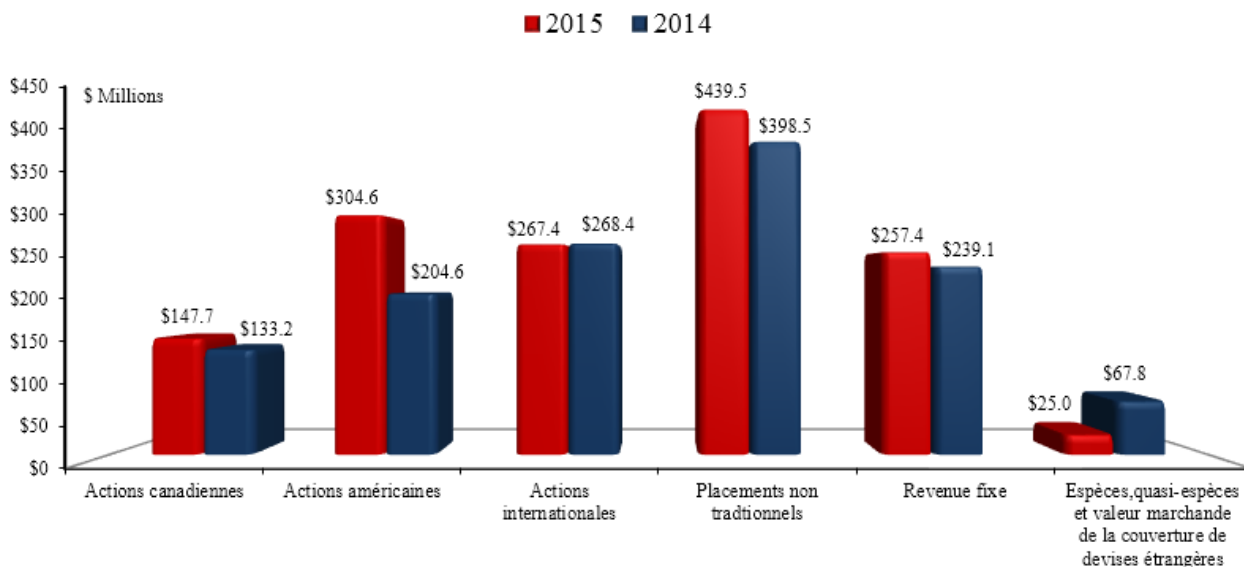
En plus de ce qui précède, deux mandats de gestion confiés à Desautels Capital Management Inc. visant les actions mondiales et le revenu fixe mondial sont gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill.

Le Service des placements gère environ 16 % du FCPM à l'interne. Il gère principalement des fonds individuels négociés en bourse.

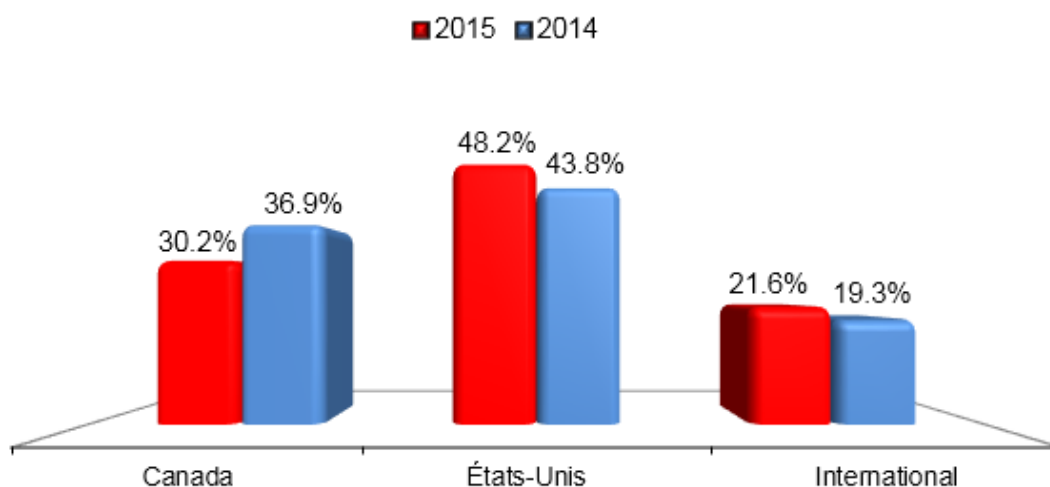
Répartition de l'actif

Le tableau suivant montre la répartition de l'actif du portefeuille du FCPM selon les classes d'actifs au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014

Répartition de l'actif du FCPM selon les classes d'actifs au 30 juin (2015 – 1,441,6 M\$; 2014 – 1,311,6 M\$)



Répartition de l'actif du FCPM selon la devise au 30 juin



Le tableau ci-dessus illustre la répartition de l'actif selon la devise pour l'ensemble des placements au 30 juin.

Mesure du rendement 2014-2015

À chaque trimestre de l'année civile, un service indépendant de mesure du rendement évalue le rendement du FCPM. Le tableau ci-dessous fait état du rendement dégagé par le FCPM ainsi que du rendement médian du BNY Mellon Canadian Foundations and Endowments Universe, de la moyenne composée du rendement de cinq fonds de dotation d'universités canadiennes comparables, de l'objectif de rendement absolu, et de l'indice de référence du FCPM sur une série de périodes se terminant le 30 juin 2015.

	Rendements annualisés			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds commun de placements de McGill	10,3 %	14,6 %	12,3 %	6,8 %
Objectif de rendement absolu	6,2 %	6,7 %	7,0 %	7,3 %
Indice de référence composé (pondérations ciblées multipliées par le rendement des indices correspondants)	11,5 %	13,4 %	11,5 %	6,5 %
Rendement médian – BNY Mellon Canadian Foundations & Endowments Universe	8,2 %	13,3 %	11,4 %	6,7 %
Moyenne composée du rendement de cinq fonds de dotation d'universités canadiennes comparables	10,3 %	13,9 %	11,2 %	6,2 %